
PANORAMA DE PRESSE MOSELLE ET MADON

07 MAI > 27 MAI 2024

SOMMAIRE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MOSELLE ET MADON

(10 articles)



Immersion inédite au cœur de la biodiversité locale (368 mots)

Sous la houlette de Thierry Weyer, vice-président chargé des espaces naturels, et orchestrée par la technicienne Ameline Gi...

Page 6



Les ordures ménagères entre bras-de-fer et « bon sens »

(485 mots)

En coulisses, la querelle semble s'éterniser. Mais, sur le terrain, elle n'a pas d'impact... Alors que l'association « Neuves...

Page 7



Reprendre confiance en soi pour mieux rebondir (410 mots)

A l'écoute de leur public, les agents du Lien en Moselle et Madon ont à cœur d'adapter leur aide aux besoins des personnes ...

Page 8



Une nouvelle recrue dynamique spécialiste de l'environnement (300 mots)

Depuis le début de l'année 2024, la Communauté de Communes de Moselle et Madon accueille une nouvelle recrue qui dynamise s...

Page 9



À Neuves-Maisons, industriels et élus ensemble pour l'environnement (547 mots)

Entre le bassin de Neuves-Maisons et la SAM (Société des aciers d'armature), l'histoire s'inscrit dans la tradition et la l...

Page 10



Gendarmes et forestiers sur le plateau pour sensibiliser à sa protection (480 mots)

Vaste étendue venteuse, le plateau de Sainte-Barbe domine la vallée de la Moselle, à 420 m d'altitude. Acti...

Page 11



Un composteur partagé installé au centre du village (186 mots)

Engagés dans une dynamique écocitoyenne, le Foyer rural, les associations du village et la municipalité mènent différentes ...

Page 12



Une journée dédiée au vélo à la base nautique (364 mots)

La 3e édition de la Boucle en Fête fait son grand retour ce samedi 25 mai de 10 h à 17 h à la base nautique de Messein. Ce...

Page 13



dimanche 26 mai 2024

La Filoche sort de ses murs pour aller à la rencontre des habitants (343 mots)

Page 14

Avec le retour des beaux jours, la Filoche inaugure un nouveau cycle intitulé « Quartier libre ». Ce programme a été conçu ...



dimanche 26 mai 2024

Neuves-Maisons au rythme de la pop culture (103 mots)

Page 15

Le gymnase Annie-Villa à Neuves-Maisons va vivre au rythme de la pop culture, ce samedi 1er juin de 10 h ...

COMMUNES MOSELLE ET MADON

(7 articles)



mardi 7 mai 2024

Le stade municipal désormais équipé d'une salle de convivialité (269 mots)

Page 17

Un vent de festivité soufflait sur le stade de Maizières, samedi 4 mai, où la communauté s'était réunie pour célébrer l'ouv...



samedi 11 mai 2024

Esplanade Julie-Victoire-Daubié : priorité à l'environnement et à la sécurité (348 mots)

Page 18

A peine les travaux terminés et les allées de l'esplanade Julie-Victoire-Daubié ouvertes, un certain nombre d'habitants se ...



samedi 11 mai 2024

Le projet en quelques chiffres (147 mots)

Page 19

► Coût des travaux d'aménagement de l'esplanade : voies et réseaux divers, 1 080 100 €, espaces verts : 67 600 € ...



jeudi 16 mai 2024

150 ans de mine et d'usine : un anniversaire dignement fêté (377 mots)

Page 20

Avril 1874 : Victor de Lespinats, en ouvrant la mine du Val de Fer puis l'usine sidérurgique de Neuves-Maisons, lance la vo...



mardi 21 mai 2024

Les élus renouvellent leur soutien aux associations (219 mots)

Page 21

Les subventions aux associations ont occupé une grande partie du dernier conseil municipal. La municipalité...



jeudi 23 mai 2024

Réunion publique pour l'extension du plateau Ste-Barbe (192 mots)

Page 22

Le Collectif Citoyen de Protection du Plateau Sainte-Barbe a organisé une réunion d'information, dans le cadre de l'enquête...



dimanche 26 mai 2024

« A l'école, j'y vais autrement » : challenge de mobilité durable pour les CM1 et CM2 (152 mots)

Page 23

Dans le cadre du challenge de mobilité durable du Grand-Est, qui se déroule du 13 au 31 mai, les élèves de CM1 et CM2 ont p...

ACTUALITÉS DIVERSES

(1 article)



samedi 18 mai 2024

Sur la route de l'entrepreneuriat avec le Pays Terres de Lorraine

(412 mots)

Page 25

Sur le parcours du combattant de la création d'entreprise, « être accompagné, c'est s'appuyer sur des personnes-ressources ...

COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES MOSELLE ET
MADON

Immersion inédite au cœur de la biodiversité locale

La communauté de communes, en partenariat avec le Conseil départemental, lance un programme d'animations estivales gratuites pour mettre en lumière les trésors naturels du territoire. Et cela commence dès ce samedi 11 mai, avec découverte de la flore du plateau Sainte-Barbe.

Sous la houlette de Thierry Weyer, vice-président chargé des espaces naturels, et orchestrée par la technicienne Ameline Girardeau-Choquel, cette série d'événements promet une immersion inédite au cœur de la biodiversité locale. De mai à septembre, les amateurs de nature auront l'opportunité de parcourir les paysages de Moselle et Madon à travers des activités diverses et captivantes. Au menu : écoute des chants d'oiseaux, exploration du sol, balade nocturne, chasse aux trésors et connexion profonde avec l'écosystème environnant.

L'inauguration se fera le samedi 11 mai avec une sortie dédiée à la découverte de la flore du plateau Sainte-Barbe, un véritable sanctuaire pour les orchidées, ces fleurs emblématiques de la CCMM.

Le 29 juin, les participants seront invités à se joindre à la chasse aux trésors du sol, une quête ludique sur le

plateau où chacun pourra découvrir les secrets enfouis sous ses pieds.

Une expérience nocturne enchantée est également prévue le 27 juillet au fond de Renonvaux à Chavigny, offrant aux visiteurs une balade sensorielle à la tombée de la nuit, propice aux rencontres avec les habitants nocturnes de la région.

Observation des oiseaux migrants

Août ne sera pas en reste avec deux animations dédiées à l'exploration du plateau Sainte-Barbe, dévoilant son histoire et ses trésors cachés. Les familles seront également conviées le 24 août à une journée d'exploration spécialement conçue pour les plus jeunes, favorisant ainsi la découverte et l'apprentissage en famille.

Enfin, septembre clôturera en beauté cette saison estivale avec une session

d'écoute et d'observation des oiseaux migrants sur le plateau, une opportunité unique d'apprendre à les identifier et à les admirer dans leur habitat naturel. ■



Sous la houlette de Thierry Weyer, vice-président de la CCMM chargé des espaces naturels, et orchestrée par la technicienne Ameline Girardeau-Choquel, cette série d'événements promet une immersion inédite au cœur de la biodiversité locale.

Pour les inscriptions et les renseignements, il suffit de contacter la CCMM au 03 83 26 45 00.



Les ordures ménagères entre bras-de-fer et « bon sens »

Les ordures ménagères font, depuis des années, l'objet d'une bisbille au sein de la communauté de communes Moselle et Madon : une association est allée en justice pour obtenir un ramassage hebdomadaire, la com'com a décroché une dérogation préfectorale l'autorisant toujours à collecter tous les 15 jours. Et parle de « bon sens ».

En coulisses, la querelle semble s'éterniser. Mais, sur le terrain, elle n'a pas d'impact... Alors que l'association « Neuves-Maisons Demain » avait été en justice à l'été 2020 pour faire repasser la collecte des ordures à un rythme hebdomadaire et non plus bimensuel, enregistrant finalement une victoire judiciaire fin 2022, le ramassage des ordures résiduelles (les "sacs noirs") est, en effet, toujours effectuée une fois tous les quinze jours à Neuves-Maisons et dans les villes de l'intercommunalité.

Souhaitant d'abord contester la dernière décision judiciaire, la communauté de communes de Moselle et Madon (CCMM) s'est, en effet, désistée de cet appel en février dernier, pour mieux se tourner vers la préfecture. Et obtenir, fin septembre, une « dérogation temporaire à la fréquence minimale hebdomadaire de collecte des ordures ménagères résiduelles » pour une durée de 6 ans.

L'association « Neuves-Maisons Demain », qui juge le ramassage actuel insuffisant et vecteur de nuisances répétées en certains endroits (or-

dures entassées, odeurs, présence de mouches, de rats...), estime, par la voix de son président Guy Bernard, que « la Préfecture devrait plutôt faire respecter et appliquer cette décision de justice ! D'autant que l'été approche, avec les risques de nuisances durant les fortes chaleurs... »

« Il n'y a pas débat »

Dans l'autre camp, Filipe Pinho, président de la CCMM, assure au contraire que le « bon sens » l'emporte. « Bien sûr, il y a quelques points noirs, et les grosses chaleurs de l'été peuvent en effet être problématiques, il faut par exemple parfois laver son bac. Mais, dans l'ensemble, honnêtement, il n'y a pas débat : avec l'instauration de la taxe incitative en 2019, le tri des déchets est peu à peu entré dans les habitudes de tout le monde ou presque, et aujourd'hui, ça doit rester la norme », résume le président d'une communauté de communes assurant elle-même, en régie, la collecte des déchets. Ce n'est donc « pas une question financière », dicit Filipe Pinho, rappelant par ailleurs que « les sacs de tri sélectif sont bien ramassés

chaque semaine, et le ramassage des ordures résiduelles peut être adapté dans les immeubles collectifs ».

Il n'est donc pas question, pour le président, d'un retour en arrière, même à l'issue de la dérogation préfectorale. « Nous avons beaucoup communiqué sur le tri, la collecte des déchets verts, et nous allons bientôt ouvrir une composterie. Évidemment, on est toujours perfectibles, mais l'objectif restera toujours de réduire au maximum le contenu des sacs noirs, non valorisables. » ■



A Neuves-Maisons et aux alentours, une association milite pour un ramassage des ordures plus fréquent. Mais le rythme bimensuel reste la norme. Photo d'archives S.C.

par Stéphanie Cheffer



Reprendre confiance en soi pour mieux rebondir

Le Lien en Moselle et Madon accueille le public place des Tricoteries à Chaligny. Lieu d'écoute et de services ouvert aux habitants du territoire ayant une demande concernant l'emploi, la formation, l'orientation, il abrite aussi le CCAS, le référent internet et l'équipe d'animation ados.

A l'écoute de leur public, les agents du Lien en Moselle et Madon ont à cœur d'adapter leur aide aux besoins des personnes qu'ils accompagnent. Michèle Schellenberger (conseillère mission locale) et Lorraine Montagne (conseillère espace emploi) viennent ainsi de monter ensemble un programme spécial, à la suite d'un même constat : « À cause d'événements traumatisants qu'ils ont vécus, certains demandeurs d'emploi n'arrivent pas à parler positivement d'eux-mêmes. Ils ne sont pas en mesure de postuler ni d'aller à un entretien d'embauche. Il faut retravailler avec eux tout ce qui est utile pour la confiance en soi. »

Deux fois par semaine, elles organisent des séances de groupe où, grâce à des jeux, des vidéos, des discussions, elles les amènent à prendre la parole, donner leur avis, échanger avec d'autres. « C'est important, car donner son avis aide à prendre sa

place dans la société et à se remettre à avancer », assurent les conseillères.

Prendre du recul

Petit à petit, leurs invités y apprennent à s'affirmer. Plus âgées, les personnes suivies par l'espace emploi parlent plus facilement de leurs expériences difficiles que les moins de 26 ans suivis par la mission locale. Sans tristesse ni rancœur. « Ça leur donne du recul. Et leur bienveillance libère la parole des plus jeunes, » assure Lorraine.

Les deux femmes s'impliquent à fond dans les échanges. Elles essaient de répondre à toutes les demandes. Pour cela, elles se forment et reviennent « avec des outils ». En juillet, elles feront un bilan intermédiaire.

Parfois, un intervenant extérieur est invité à animer la séance. Aurélie Rozet, référente santé de la maison de

l'emploi Terres de Lorraine, est venue récemment présenter ce thème autour d'un café. Les participants y ont parlé de leurs rêves, reprendre la course à pied, le sport ou la musique, se balader dans la nature... Avec des mots parfois hésitants, parfois assurés, ils se sont confiés. Preuve de l'impact positif que ce programme bien conçu et exécuté avec compassion et compétence a déjà eu sur leur vie. ■



Les participants choisissent des cartes qui correspondent à leur personnalité. À gauche et à droite, les conseillères emploi Lorraine Montagne et Michèle Schellenberger.



Une nouvelle recrue dynamique spécialiste de l'environnement

Diplômée d'une licence en environnement et management du territoire, Ameline Girardeau-Chaoquel vient d'intégrer la Codecom. Son arrivée marque une nouvelle étape dans l'engagement de la Codecom en faveur d'une gestion durable et responsable de son patrimoine environnemental.

Depuis le début de l'année 2024, la Communauté de Communes de Moselle et Madon accueille une nouvelle recrue qui dynamise son équipe dédiée à la préservation de l'environnement et la gestion des milieux aquatiques. Ameline Girardeau-Chaoquel, technicienne spécialisée en nature et milieu aquatique, apporte son expertise fraîche et ses compétences polyvalentes au service de la collectivité.

Diplômée d'une licence en environnement et management du territoire, Ameline possède une solide formation lui permettant d'appréhender les enjeux complexes liés à la préservation des écosystèmes et à la gestion des ressources naturelles. Son arrivée au sein de la Communauté de Communes marque un renfort stratégique, notamment dans le cadre du

dossier GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations), une mission essentielle pour la protection des territoires riverains.

Sensibilisation

En plus, Ameline se distingue par son implication dans la sensibilisation des habitants aux enjeux environnementaux locaux. En tant qu'animatrice et organisatrice d'événements, elle met en place des rencontres et des activités visant à promouvoir la richesse naturelle du territoire et à encourager une participation active de la population à sa préservation.

Son arrivée marque ainsi une nouvelle étape dans l'engagement de la Communauté de Communes de Moselle et Madon en faveur d'une ges-

tion durable et responsable de son patrimoine environnemental, tout en renforçant les liens entre les habitants et leur territoire. ■



Ameline Girardeau-Chaoquel, nouvelle recrue à la Communauté de Communes de Moselle et Madon, met son expertise au service de la préservation de l'environnement et de la gestion des milieux aquatiques.





À Neuves-Maisons, industriels et élus ensemble pour l'environnement

Implantée depuis 1872, la SAM (Société des aciers d'armature) prévoit d'investir 30 millions d'euros pour lutter contre les rejets dans l'environnement. C'est l'un des huit dossiers, concernant le Grand Est, issus du salon « Choose France ».

Entre le bassin de Neuves-Maisons et la SAM (Société des aciers d'armature), l'histoire s'inscrit dans la tradition et la longévité. « La SAM ? Quand nous étions enfants, c'était le fief incontournable. Elle était là avant nous, elle est toujours à nos côtés aujourd'hui. On a tissé un lien profond de collaboration et de soutien », résume Filipe Pinho, président de la communauté de communes Moselle-et-Madon.

Premier site recycleur d'acier de France, l'usine de Neuves-Maisons occupe le paysage et les esprits depuis 1872, date de son implantation en Lorraine, non loin de la mine de fer. Un siècle et demi plus tard, la production reste fondamentalement industrielle, même si priorités et nécessités de l'époque orientent l'activité avec le souci de préserver de l'environnement.

Sur ce point, Nicola Petronelli, directeur général adjoint de cette filiale du groupe Riva, peut avancer l'action de son entreprise comme un exemple, mentionné par Emmanuel Macron lors de la récente présentation du bilan du salon « Choose France ».

Le groupe italien n'a pas lésiné sur les investissements ces dernières années, avec l'installation d'une unité de treillis soudé pour 50 millions

d'euros. Il sortira le portefeuille dans les mois à venir pour engager une trentaine de millions d'euros de dépenses supplémentaires, entièrement consacrés à la décarbonation du site industriel de cette aciérie électrique.

À l'horizon 2025, cela « se traduira par quasiment zéro carbone dans l'environnement » relaie Hervé Tillard, vice-président de la collectivité et maire de Chavigny. Avec la cimenterie voisine Vicat de Xeuilley, elle aussi à la pointe en matière de contrôle de la pollution, « on est ici sur un véritable cluster (foyer) de décarbonation, ce qui ouvre de jolis horizons économiques pour le bassin », reprend Filipe Pinho.

900 000 tonnes via le canal

Avec 450 salariés sur le site, la SAM entend désormais faire passer le message de son mouvement positif. « L'histoire avec Neuves-Maisons s'inscrit sur la durée en raison de la position géographique enviable de cette usine et de la région », souligne Nicola Petronelli. Le rail, le canal à portée de main, sans oublier « l'Allemagne, la Suisse et une situation au cœur de l'Europe », explique le dirigeant italien. 900 000 tonnes de marchandises sont transférées via le canal voisin. « C'est d'autant plus mé-

ritoire que la SAM n'en est pas à son coup d'essai pour ce qui est de protéger l'environnement », précise Pascal Schneider, maire de Neuves-Maisons.

« Et nous, élus sommes heureux de les accompagner dans l'ensemble de leurs démarches », conclut Dominique Pottier, le député socialiste. À Neuves-Maisons, une étude est en cours pour réfléchir à récupérer la chaleur de l'usine afin de la transférer vers du chauffage urbain. « Les projets sur ce bassin de vie témoignent de ce que les entreprises comme la Sam ou Vicat travaillent avec le souci de la modernité et de la compétitivité, sans jamais négliger l'environnement. » ■



Devant le siège de la SAM Neuves-Maisons, Nicola Petronelli directeur général adjoint (au premier plan) se réjouit des liens tissés avec les élus (Filipe Pinho, Pascal Schneider et Hervé Tillard, de gauche à droite) Photo Antoine Pétry

par Antoine Pétry



Gendarmes et forestiers sur le plateau pour sensibiliser à sa protection

Le plateau de Sainte-Barbe est l'un des plus riches du département. La zone, située à 420 m d'altitude, compte notamment 330 ha de zone protégée où l'on ne peut y circuler, de manière motorisée ou juste à pied. Dernièrement, forestiers et gendarmes y étaient à pied d'œuvre pour faire respecter la loi.

Vaste étendue venteuse, le plateau de Sainte-Barbe domine la vallée de la Moselle, à 420 m d'altitude.

Activités professionnelles et de loisirs s'y épanouissent : restaurant, entreprise locale, camions de la carrière Cogesud et moutons côtoient le domaine de détente du Fort Péliissier, l'aéroclub, les randonneurs, les vétérinaires et motocyclistes.

Le reste ? Une immense zone protégée de 330 ha parmi les plus riches du département, classée espace naturel sensible, renforcée sur 153 ha par l'arrêté préfectoral de protection du biotope (APPB) de juillet 2020.

Une cohabitation pas facile, qui demande parfois quelques petits rappels. Entre autres, l'interdiction de circuler dans ce périmètre en dehors des sentiers balisés.

Tous les véhicules sont concernés, mais aussi les piétons et leurs animaux. Car les orchidées et le trèfle scabre qui tapissent la pelouse calcaire, les alouettes Lulu qui y nichent, ne supportent pas d'être piétinés.

Quads et moto-cross, notamment, y font d'énormes dégâts.

Jusqu'à 1 500 € d'amende

C'est pourquoi la gendarmerie de Neuves-Maisons, capitaine Mary en tête, et l'Office national des eaux et forêts, sous la conduite d'Antoine Peultier, y ont organisé une journée de contrôles et de sensibilisation.

« Il s'agit de vérifier que personne ne circule sur ces zones, de sensibiliser et, selon les infractions, d'éventuellement sévir », précise le capitaine.

« C'est jusqu'à 1 500 € d'amende avec confiscation du véhicule pour les contrevenants, avertit le forestier, qui a fait appel à des renforts venus de Longuyon. Pour les interventions, c'est mieux si on est nombreux ! »

L'interdiction de circulation sur les pelouses ne fait pas l'affaire de tous. Certains la vivent assez mal et le manifestent : « Des panneaux signalétiques de l'APPB ont été arrachés aux deux entrées, des vitrines ont été dégradées », signale Thierry Weyer, maire de Pierreville, élu en charge des espaces naturels à la communauté de communes.

Cette dernière a mis en place des installations anti-intrusion. Elles seront complétées par des fossés.

Mais ce jour-là, les règles de circulation ont toutes été respectées. Présence des forces de l'ordre ? Ou simplement civisme et amour de cette belle nature ?

Dix-neuf véhicules ont été contrôlés, (dont un quad et une moto), six VTT et trente personnes : aucune infraction n'a été relevée. Les personnes contrôlées étaient en règle ou bénéficiaient de dérogations d'accès à certains endroits du site protégé. ■



Main dans la main, la communauté de communes (représentée par Thierry Weyer et Aline Girardot Choquel, technicienne des espaces naturels), les agents de l'ONF et les gendarmes de la BTA de Neuves-Maisons ont procédé à des opérations de contrôle et de sensibilisation à différents points du plateau de Sainte-Barbe.



Un composteur partagé installé au centre du village

Engagés dans une dynamique écocitoyenne, le Foyer rural, les associations du village et la municipalité mènent différentes actions.

Le tri des déchets est une des actions de sensibilisation des villageois. Au travers de réunions et d'informations, la commune est exemplaire dans le tri des déchets.

Le compostage, obligatoire depuis le début de l'année, implique de nouvelles habitudes. En village rural, nombre de villageois peuvent installer un composteur dans le jardin, mais au centre du village, des appar-

tements ne peuvent prétendre à cet équipement.

La CC2M, avec la municipalité, a installé, impasse de la Ferme, un composteur partagé. Trois bacs sont prêts pour recevoir les déchets compostables, un bac de matière sèche, à mélanger avec les apports, un bac pour l'apport des déchets et le bac de maturation.

Une signalisation explique la méthode d'utilisation des composteurs. Des référents bénévoles suivront l'évolution du site et son entretien.

Le site de la CC2M propose une documentation pour s'informer sur le compostage ou répondre aux questions. ■



Thomas est venu expliquer l'utilisation du premier composteur partagé de la commune.



Une journée dédiée au vélo à la base nautique

Avec La Boucle en Fête et Festivélo'MM, ce samedi 25 mai fera la part belle au deux-roues à la base nautique de Messein. Plusieurs animations et ateliers permettront de découvrir, en famille, les paysages et richesses du secteur.

La 3^e édition de la Boucle en Fête fait son grand retour ce samedi 25 mai de 10 h à 17 h à la base nautique de Messein. Cette année, l'évènement s'associe à Festivélo'MM, organisé par la communauté de communes de Moselle et Madon, pour offrir une manifestation autour du vélo.

Dans cette fête conviviale et familiale, la Boucle de la Moselle dévoilera ses secrets à toute la famille. À pied ou à vélo, les participants pourront profiter d'une multitude d'ateliers et d'animations tout au long de la journée.

Parcours libres, films expos, débats

Deux grands convois de vélos partiront de la véloroute pour rejoindre la base nautique, à 9 h 15 et 13 h 15, invitant tout le monde à se joindre à cette aventure cycliste collective. Les

festivités débuteront dès 9 h avec l'ouverture des activités. Des parcours libres à vélo permettront d'explorer les alentours en toute liberté.

Des films, des expos et des débats feront découvrir des projections inédites tout en participant à des discussions enrichissantes. Des jeux pour toute la famille seront organisés avec des activités ludiques pour petits et grands.

Benoît Sklepek, conseiller délégué au Tourisme, et Sandrine Lambert, chargée des mobilités douces de la communauté de communes de Moselle et Madon, en charge de l'évènement, ne cachent pas leurs motivations et leurs enthousiasmes : « Rejoignez-nous ! Que vous soyez passionné de vélo ou simplement en quête d'une sortie en plein air, la Boucle en Fête et Festivélo'MM promettent une journée inoubliable. Ralliez la base nautique de Messein

et plongez dans une ambiance conviviale où le vélo est à l'honneur. »

► Le rendez-vous est donné le samedi 25 mai 2024 de 9 h à 17 h à la base nautique de Messein, allée des Nautoniers. Plus d'informations auprès de la communauté de communes de Moselle et Madon, tél. : 03 83 26 45 00 et contact@cc-moselle-madon.fr. ■



Les organisateurs promettent une journée riche en activités et découvertes, à vivre en famille.



La Filoche sort de ses murs pour aller à la rencontre des habitants

Camille Soulier, directrice de la médiathèque, et Richard Renaudin, vice-président en charge de la culture, annoncent la nouvelle saison à la Filoche. Cette fois-ci, la médiathèque franchit ses murs pour aller à la rencontre des habitants des 19 communes qui composent Moselle et Madon.

Avec le retour des beaux jours, la Filoche inaugure un nouveau cycle intitulé « Quartier libre ». Ce programme a été conçu avec l'objectif de sortir des murs pour proposer de nombreux événements culturels à travers tout le territoire. Camille Soulier explique : « Nous avons souhaité créer des occasions pour les habitants de découvrir la culture sous différentes formes et dans des lieux insolites. »

Ainsi, la programmation de « Quartier libre » comprend des ateliers d'écriture dans la nature, du cinéma en plein air, des balades contées et de la lecture au bord de l'eau. Il y aura également des représentations théâtrales et musicales en plein cœur des villages. Toutes ces activités visent à mêler culture, nature et convivialité, offrant aux habitants des moments

uniques de partage et de découverte.

Favoriser le lien

Pendant cette saison, les médiathèques du réseau, ainsi que la Filoche, resteront ouvertes et continueront à proposer un programme dense. Les visiteurs pourront participer à divers ateliers et événements, notamment les ateliers multimédia pour découvrir et se former aux nouvelles technologies, des expositions et la création d'un raconté-tapis collaboratif et créatif. Au final, des heures d'histoires, de musique et spectacles pour des moments dédiés aux plus jeunes comme aux adultes.

Richard Renaudin précise : « Notre objectif est de rendre la culture accessible à tous, partout, et de favoriser le lien à travers des activités di-

versifiées et ouvertes à tous. » La Filoche démontre, une fois de plus, son dynamisme à promouvoir la culture sous toutes ses formes. ■



Camille Soulier, directrice de la médiathèque, et Richard Renaudin, vice-président en charge de la culture, ouvrent les portes de la médiathèque.

Rendez-vous dès maintenant pour découvrir « Quartier libre » tout au long des beaux jours.



Neuves-Maisons au rythme de la pop culture

Le gymnase Annie-Villa à Neuves-Maisons va vivre

au rythme de la pop culture, ce samedi 1^{er} juin de 10 h

à 18 h. Cette convention intitulée Geekopolis organisée par l'association d'ados « Geek industrie » avec le centre intercommunal d'action sociale regroupera une quinzaine d'exposants. Au programme : concours Cosplay à 11 h, conférence de l'acteur Benoit du Pac à 14 h. Il est notamment la voix de Glenn dans Walking Dead

et d'Onizuka. Une séance de dédicace suivra. La convention passera ensuite à la musique avec un concert à 15 h 45. L'entrée est gratuite. ■



**COMMUNES MOSELLE ET
MADON**



Le stade municipal désormais équipé d'une salle de convivialité

Une toute nouvelle salle de convivialité équipe désormais le stade municipal de Maizières. D'un montant total de 41 290 €, l'investissement a été financé en partie par la commune, avec des subventions en provenance notamment du Département.

Un vent de festivité soufflait sur le stade de Maizières, samedi 4 mai, où la communauté s'était réunie pour célébrer l'ouverture d'une toute nouvelle salle de convivialité. Diverses personnalités étaient présentes, dont notamment le président du district de foot, Philippe Prudhon, le président du Département, Yves Krattinger, ou encore Lucie Sommer, présidente du club de foot de La Romaine, ainsi que des élus locaux et des bénévoles.

Des subventions et des dons

Le projet, d'un coût total de 41 290 €, a été financé notamment par le Dé-

partement, la fédération française d'athlétisme et la commune de Maizières. Le local, désormais équipé d'un bar offert par Leclerc Vesoul, et par d'autres dons de la communauté, promet d'être un espace chaleureux pour les événements futurs.

Les travaux ont été menés sous la direction de Benoit Thevenin, élu du conseil municipal et dirigeant du club de foot, avec l'aide précieuse de quelques artisans locaux.

Ce nouvel espace n'est pas seulement un symbole de la vitalité de la vie associative de Maizières mais aussi un témoignage de l'engagement de ses

habitants envers le sport et la convivialité. Avec des installations modernes et accessibles, comprenant des toilettes adaptées aux personnes à mobilité réduite, le lieu est prêt à accueillir divers événements et à devenir un point de rencontre. ■



Les petits footballeurs en herbe ont participé à la cérémonie d'inauguration.



Esplanade Julie-Victoire-Daubié : priorité à l'environnement et à la sécurité

L'esplanade qui fait désormais le lien entre le groupe scolaire, la Maison des associations, la médiathèque et la mairie, est maintenant terminée et les premiers usagers en ont pris possession.

A peine les travaux terminés et les allées de l'esplanade Julie-Victoire-Daubié ouvertes, un certain nombre d'habitants se sont rendus sur place pour découvrir le nouveau « cœur battant » de leur commune, un lieu de vie qui permet de joindre le groupe scolaire, la Maison des associations, la médiathèque et la mairie. Ainsi, quelques randonneuses, Martine, Maryse, Sylviane, prévoyant déjà « d'en faire un point de ralliement ».

Idem pour des cyclistes locaux, ou des parents venus chercher leurs enfants à la sortie d'école : « Cette place, accolée à l'école est vraiment un endroit sécurisé pour nos enfants », avec passage piéton, espace ludique vaste et aéré, ascenseur pour l'accès à la médiathèque, arceaux sécurisés pour les vélos. Cécile et Charlotte ne cachent pas leur enthousiasme. Quelques personnes, déjà installées sur les bancs circulaires en

pierres, commentent : « L'endroit est calme, convivial, parfait pour faire couarail ou pour lire en profitant de la cabane à livres. » Mais il ne faut pas passer à côté de l'essentiel : tout a été fait en fonction du respect de l'environnement et d'une démarche écologique bien pensée. Surfaces végétalisées, arbres préservés, plantes étudiées pour s'adapter au changement climatique, arbustes, parkings arborés...

Un sol drainant

Un enrobé spécial, drainant, permet de récupérer les eaux de pluie dans des cuves de 10 000 litres au total. Cette eau sera utilisée pour l'arrosage des massifs de la commune.

M. Roy, directeur général des services de la commune, a profité lui aussi de cette première journée pour venir échanger avec plusieurs habitants et décliner quelques chiffres

parlants (lire ci-dessous).

Cerise sur le gâteau : avec l'accord de la municipalité, un drone filmait les premiers instants de vie de cette belle place. La vidéo sera accessible sur le site de la mairie après l'inauguration, qui aura lieu le 8 juin à partir de 10 h 30. ■



Des randonneurs et cyclistes locaux ont déjà pris leurs marques.





Le projet en quelques chiffres

- ▶ Coût des travaux d'aménagement de l'esplanade : voies et réseaux divers, 1 080 100 €, espaces verts : 67 600 €
- ▶ Subventions : DETR (équipement des territoires ruraux) : 213 344 €, Agence de l'eau Rhin Meuse, 104 664 €, Région, 100 000 €
- ▶ Participations : communauté de communes Moselle et Madon (eau, assainissement, transport en commun, abribus) : 117 500 €
- ? ▶ Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle : réfection d'une partie de la bande de roulement de la rue de Nancy (RD570) pour 100 000 €
- ▶ Zone 30 km/h
- ▶ Places de parking : 36
- ▶ Bornes de recharge pour les véhicules électriques : 2
- ▶ Surface drainante (enrobé spécial) : 2 490 m²
- ▶ Surface végétalisée : 783 m²
- ▶ Arbres plantés : 34
- ▶ Arbustes plantés : 1 096
- ▶ Vivaces et graminées plantées : 1 529
- ▶ Cuves de récupération des eaux de pluie pour l'arrosage : 10 000 litres
- ▶ Banquettes ovales : 5 ■



DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON-NEUVES-MAISONS

150 ans de mine et d'usine : un anniversaire dignement fêté

En avril 1874 était fondée la mine du Val de Fer, devenue l'usine sidérurgique de Neuves-Maisons. Dévoilement d'une plaque, présentation d'une application mobile et de jeu pour les enfants ont marqué le 150^e anniversaire du site qui a donné sa vocation industrielle à la commune.

Avril 1874 : Victor de Lespinats, en ouvrant la mine du Val de Fer puis l'usine sidérurgique de Neuves-Maisons, lance la vocation industrielle du bassin. Véritable ville sous terre, la mine réunit alors différents corps de métiers : mineurs, poseurs de voies ferrées, chef de gare, électriciens etc.

Avril 2024 : sur ce même carreau de la mine, désormais fermée, l'Agence du patrimoine de la culture industrielle (APCI) leur rend un vibrant hommage. C'est le 150^e anniversaire du site.

Olivier de Lespinats, l'arrière-petit-fils de Victor, et Gilbert Parmentier, l'un des derniers mineurs vivants, dévoilent ensemble une plaque. Un geste symbolique exécuté en présence d'un aréopage de personnalités politiques et du monde associatif, des directeurs de l'usine sidérurgique de

la ville et de Nancy tourisme, qui témoigne de l'importance de cet héritage pour la région.

Leur accueil par Jean Paul Vinchelin, président de l'APCI et Jessica Nicolau, 1^{re} adjointe de Neuves-Maisons, Vincent Ferry, Aurélia Dohr et tous les bénévoles de l'association, souligne l'engagement de la communauté locale pour préserver son patrimoine.

Les moments forts de la journée

Émotion générale avec le Chant des Corons, entonné par Gilbert Parmentier et Laurent Grenier. Réactions enthousiastes à la présentation de deux nouveaux outils de découverte interactive du site minier : une application mobile et un jeu de piste pour les enfants. Émerveillement lorsque Paul Merluzot tire une belle loupe de fer d'un bas fourneau.

Point culminant de la journée : deux jeunes élèves, Mathéo et Louis, conduisent pour la 1^{re} fois la visite de la mine devant 200 personnes. Ils témoignent de l'implication des nouvelles générations dans la valorisation de cet héritage.

Un pot de l'amitié, où l'on a partagé des plats du XIX^e siècle dans la pure tradition lorraine, a conclu cette journée de lancement de l'année du 150^e anniversaire de la mine. ■



La plaque dévoilée, Gilbert Parmentier, l'un des derniers mineurs vivants, a pris la parole aux côtés d'Olivier de Lespinats, arrière-petit-fils du fondateur de la mine et de l'usine.





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON-NEUVES-MAISONS

Les élus renouvellent leur soutien aux associations

Les subventions aux associations ont occupé une grande partie du dernier conseil municipal.

La municipalité a reconduit son soutien au monde associatif néodomien. Après instruction des dossiers de demandes reçus, le total des subventions aux associations s'élève à 335 005 €, une grande partie étant confiée à la culture, au patrimoine et à l'animation, pour 142 500 €. Le sport arrive derrière, qui, pour 2 300 licenciés, se voit subventionné à hauteur de 90 260 €. Suivent les associations liées au social, avec 51 150 €.

Une subvention d'équilibre au profit du centre communal d'action sociale de 100 000 €, dont un acompte de 40 000 € a déjà été délibéré, a également été votée. Toutes les subventions ont été votées à l'unanimité.

Après études et concertation pour la redynamisation du cœur de ville, la première phase du dispositif Petites villes de demain, concernant la restructuration de la place de l'église et de l'offre de stationnement, ainsi que la requalification de l'îlot Caillon-Ferry est portée au vote. Une voix contre est à compter pour l'opposi-

tion.

Le city-stade de Cumène devant être rénové, son acquisition par la municipalité pour un euro symbolique est actée à l'unanimité.

Le dernier point concerne la modification des statuts, avec l'officialisation du nouveau siège de la CCMM fixé au 712 rue Nicolas-Cugnot à Neuves-Maisons. La modification est validée par tous. ■





Réunion publique pour l'extension du plateau Ste-Barbe

Le Collectif Citoyen de Protection du Plateau Sainte-Barbe a organisé une réunion d'information, dans le cadre de l'enquête publique sur le renouvellement et l'extension de la carrière exploitée par la société « Carrière et Matériaux Nord-Est », pour une durée de 30 ans, mardi 21 mai à la mairie.

Le collectif informe : « sur le plateau Sainte-Barbe (Bainville-sur-Madon), l'extension représente environ 14 ha et détruira définitivement une pelouse calcaire avec des enjeux faune et flore très importants riche en bio-

diversité (le crapaud sonneur a ventre jaune, l'alouette lulu, la pie-grièche écorcheur et le grand-duc d'Europe, des hirondelles de rivage, plusieurs espèces de reptiles, de chauves-souris) : sans compter les nuisances faites aux personnes (noria de camions, bruit des engins d'ex-tractions, tirs de mines avec tremblement des maisons...) ».

► Des observations peuvent être déposées jusqu'au 07 juin inclus, date de clôture de l'enquête, suite à la demande de prolongation faite par R & Agir (Résister et Agir en Moselle

et Madon) et la CLCV (Consomma-tion Logement et Cadre de Vie). Pour en savoir plus : site Facebook ou CCPPS@gmx.fr ■



L'extension de la carrière représente environ 14 ha.





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—XEUILLEY

« A l'école, j'y vais autrement » : challenge de mobilité durable pour les CM1 et CM2

Dans le cadre du challenge de mobilité durable du Grand-Est, qui se déroule du 13 au 31 mai, les élèves de CM1 et CM2 ont participé à une sortie à vélo jusqu'au centre de loisirs d'Art-sur-Meurthe. Départ le mardi, épaulés par des parents d'élèves pour le transport des équipements, une pause à Messein et à la pépinière était prévue. Retour le vendredi à la base de loisirs de Messein

pour l'inauguration, à 17 h, du week-end festif autour du vélo. Plusieurs sorties sont programmées : lundi 27 mai au lac de Messein pour Feestivelomm ; le vendredi 31 mai, course au profit d'ELA autour du stade. Le directeur du groupe scolaire, Michel Antalik, a aussi un autre projet en cours, un potager pédagogique sur 70 m2 avec l'aide de l'association d'agroécologie urbaine « Racine car-

rée ». ■



Sur la ligne de départ.



ACTUALITÉS DIVERSES

DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON-NEUVES-MAISONS

Sur la route de l'entrepreneuriat avec le Pays Terres de Lorraine

Le Pays Terres de Lorraine, qui couvre les quatre communautés de communes du sud-ouest meurthe-et-mosellan, organise pour la 2^e fois son forum gratuit « la route de l'entrepreneuriat ». Dédié aux jeunes créateurs d'entreprise du territoire et à ceux dont c'est le projet, il sera cette fois accueilli le 30 mai en Moselle et Madon, à la Filoche de Chaligny.

Sur le parcours du combattant de la création d'entreprise, « être accompagné, c'est s'appuyer sur des personnes-ressources que sont les partenaires. C'est assurer la pérennité de son entreprise », affirme Mathilde Gobetti, chargée de mission au pôle entrepreneuriat du Pays Terres de Lorraine, organisatrice du forum.

Elle a conçu un parcours physique qui reprend toutes les étapes de la création d'entreprise et met en image le chemin du jeune entrepreneur. Il sera jalonné par une quinzaine de partenaires locaux incontournables qui prodigueront conseils et renseignements et répondront aux questions des participants : assureurs, banques, coopérative d'activités, expert-comptable, chambre des métiers ou encore Urssaf.

Trois conférences se dérouleront au cours de la journée (voir l'encadré), l'occasion pour les créateurs potentiels d'acquérir des connaissances utiles.

Accompagnement adapté aux besoins

L'expérience du pôle entrepreneuriat

est indiscutable : « On reçoit à l'année 450 porteurs de projets qu'on accompagne », précise Mathilde Gobetti. « Parmi eux, 150 créent leur entreprise, que ce soit une boulangerie, un cabinet d'architecte ou bien un institut de beauté. On accompagne ceux qui en ont encore besoin après la création, au suivi de leurs activités. Il n'y a pas de durée ni de limites à notre accompagnement. »

Hannath, nouvelle entrepreneuse, confirme : « J'ai pu bénéficier très vite d'un accompagnement adapté à mes besoins par le biais d'ateliers ciblés [...] et d'un accompagnement individuel qui se prolonge encore aujourd'hui. »

Concluons avec Paul, l'un des partenaires du forum : « Le salon "la Route de l'Entrepreneuriat" reprend avec exactitude tout le parcours qu'un entrepreneur doit suivre pour maximiser ses chances de succès. Venez nombreux ! »

Contact et conférences du jeudi 30 mai

11 h : les trois conditions indispensables pour vendre !

13 h : qu'est-ce que la micro-entreprise

14 h 45 : entreprendre autrement, le test d'activité.

Sur inscription auprès de Mathilde Gobetti, Tél. 06 37 33 52 01, ou mail : mathilde.gobetti@terresdelorraine.org

www.terresdelorraine.org ■



Mathilde Gobetti (à droite), organisatrice du forum, présente l'affiche de la manifestation avec Erika Berchier, chargée d'accueil au pôle entrepreneuriat du Pays de Lorraine. Elles invitent les jeunes créateurs d'entreprise à venir nombreux !

Le jeudi 30 mai de 10 h 30 à 16 h à la Filoche de Chaligny.

